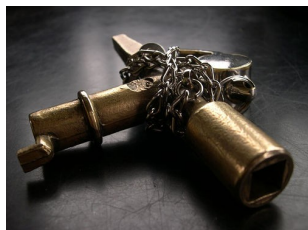


**ELECTIONS
DP/CE
DU**

JEUDI 24 MARS 2011

**COMMERCIAL TRAINS
DES PAYS DE LA LOIRE**

EDITO



**REVENDIQUER
PLUS
POUR
GAGNER
PLUS**

Une nouvelle période de 3 ans débutera le 25 Mars 2011. Après de longues années dans l'entreprise ponctuées de nombreuses luttes concernant entre-autre les emplois, les salaires et les conditions de travail, quelques uns de nos collègues et camarades vont donc tourner une page, celle d'un repos bien mérité. Une Nouvelle délégation CGT prends donc place à l'ECT.

Cette jeune délégation que nous vous soumettons s'appuiera sur les mêmes valeurs (inhérentes au cahier revendicatif de la CGT) et s'adaptera, en opérant des changements stratégiques au vue de l'avancé de certains dossiers au sein de l'ECT et plus largement, de la SNCF.

Tandis que l'entreprise continue de diviser les cheminots, nous tenons à être plus que jamais unis face a cette casse programmée, et c'est dans ce sens que la CGT de l'ECT veut rassembler les agents autour d'idées communes. Peu importe votre UO, votre poste a l'ECT et votre roulement. A nous de travailler tous ensemble pour parvenir à des revendications communes et préserver l'équité entre tous, un des fondamentaux de la CGT, mis à mal ces dernier temps.

Pour cela nous avons besoin de vous, et pour pouvoir cibler vos attentes, une plus grande communication est

nécessaire entre tous les agents de l'ECT et leurs élus CGT. Nous aspirons donc à ce que chaque agent s'inscrive pleinement dans son avenir et dans celui dans l'entreprise. C'est pour quoi nous axerons notre travail, pour être au plus proche de tous, avec une présence quotidienne sur le terrain pour échanger, pour cerner les envies de chacun, et pour savoir ce que vous attendez de cette nouvelle délégation.

La porte de la CGT restera donc plus que jamais ouverte à toutes propositions capables de faire évoluer des sujets tels que la réglementation du travail, les roulements, le statut, les emplois ou les salaires.

Vous l'avez compris, ce nouveau mandat se fera sous le signe de la communication et de la transparence. Cela dit, tous les moteurs ont besoin d'essence pour avancer, nous avons donc besoin de vous et surtout de vos idées. ■

***Alors votez
et faites voter CGT,
le 24 mars 2011***



...BILANS ET PERSPECTIVES...

LE BILAN DP...

Des élus CGT pour faire avancer les revendications sociales des ASCT au détriment de la démagogie et du mensonge.

Le résultat des élections au soir du 24 mars, au sein de l'ECT des Pays de la Loire permettra de voir si les ASCT font toujours confiance à la CGT. Les deux années qui viennent de passer sous l'ère "Bécam" n'ont fait que mettre en avant ce que vos délégués CGT prévoyaient, à savoir :

- La continuité de la mise en place des roulements dédiés (35001 rail team et 35002 la charge de travail couvrant à 85 % l'axe Nantes/Paris).
- Un déroulement de carrière lié au choix au détriment de l'ancienneté.
- Des conditions de travail qui se dégradent avec un nombre croissant de RHR réduits, des ASCT de plus en plus souvent sortis de leur roulement, etc.....

Pour autant vos délégués CGT n'ont jamais baissé les bras, bien au contraire. Devant l'attitude plus que méprisante de Bécam vis-à-vis des ASCT et du personnel sédentaire de l'ECT de Nantes, les élus CGT ont toujours su réagir avec discernement. L'information à tous les agents sur tous les sujets brûlants concernant leur avenir a été une des constances de leur mandature :

- Unicité du métier d'ASCT dans un établissement pluriactivité.
- Formation initiale transverse basée sur les fondamentaux communs du métier aux ASCT.
- Critères d'accès aux roulements basés sur la formation et l'expérience professionnelle reconnue dans la qualification et le grade de l'agent.

De ces informations ont découlé certaines actions, actions toujours menées à l'initiative de vos élus et militants CGT :

- Action contre les sanctions à l'encontre d'ASCT injustement frappés (décembre 2009).
- Action pour défendre l'unicité de la SNCF donc du métier d'ASCT (avril 2010).
- Action contre la casse de notre statut et de notre système de retraite par répartition (octobre 2010).



Aujourd'hui en 2011, nous sommes à la croisée des chemins. Une nouvelle équipe de délégués CGT, rajeunie, se met en place avec à l'esprit la volonté de continuer le combat au plus près des ASCT et du personnel sédentaire afin que ceux-ci puissent vivre et exercer leur métier dans de bonnes conditions sociales car cela reste un impératif pour les élus et militants CGT. Leurs principales revendications porteront sur :

- L'emploi par l'embauche au statut de jeunes cheminots, de mutations et en dernier lieu, d'agents en reconversion. Nous voulons plus de personnel à bord de tous les trains.
- Pour un salaire de base enfin revalorisé à 1600 Euros dès l'embauche.
- Pour un déroulement de carrière harmonieux pour tous.

Afin pour que toutes ces revendications puissent vivre et surtout aboutir au sein de notre ECT, un seul mot d'ordre : ■

**votez
et faites voter CGT,
le 24 mars 2011**

...BILANS ET PERSPECTIVES...

LES BILANS DES CHSCT...

■ Le CHSCT TER

Le 24 mars 2011, vous serez appelés à voter pour élire vos délégués DP et CE et ainsi à travers eux, vos représentants CHSCT.

Durant notre mandat et en collaboration avec les élus DP et CE, nous nous sommes efforcés d'améliorer vos conditions de travail et veiller ainsi au respect de la réglementation (RH077) et à l'amélioration de vos locaux d'hébergement. La CGT a porté de nombreux dossiers :

la nouvelle résidence du MANS

Depuis 2006 nous nous battons et celle-ci a enfin ouverte ses portes en mai 2010.

Accueil des cars de substitution en gare de Nantes

La CGT a toujours été contre et a porté le dossier devant l'inspection du travail.

Roulements sans RHR

La CGT reste vigilante sur ce dossier qui peut avoir des conséquences importantes concernant l'avenir de notre métier et nos conditions de travail.

Commissions roulement

La CGT continuera de se battre pour garantir des roulements avec des grilles et des RHR.

Agressions et accidents de travail

Nous resterons présents sur le terrain et continuerons à être à l'écoute des agents sur des sujets aussi délicats.

Lieux et conditions d'hébergements

Nous sommes conscients que certains dossiers restent en suspend (Thouars et Saumur ainsi que certains hôtels) mais nous continuerons à les défendre et ainsi les faire avancer. ■

■ Le CHSCT SNCF Voyages

Après le Mans, de nouveaux vestiaires à Nantes... **Enfin !** En effet, suite à la fermeture de la cafétéria, la Région SNCF avait prévu d'attribuer ces locaux à la société de nettoyage. Vos représentants CGT

au CHSCT ont su faire pression pour que cet espace nous revienne de droit. En effet, ces M² de locaux ont l'avantage d'être à la fois proche de la CPST et au rez-de-chaussée. Ce qui pour nous est une aubaine pour accueillir nos vestiaires et limiter ainsi les problèmes liés au port de la sacoche. Il faut dire et rappeler que ces dernières années, nous sommes intervenus maintes et maintes fois pour des problèmes de fuites d'eau, d'odeurs nauséabondes, rendant nos vestiaires à la limite de l'insalubrité. Après de nombreux échanges de vues, le dossier est désormais ficelé et vos vestiaires, entièrement neufs, seront livrés dans quelques mois.

Couchages

Tout au long de l'année, vos représentants CGT au CHSCT œuvrent en continu pour améliorer vos conditions de travail et de couchage. N'hésitez pas, par un petit mot, à nous faire part de vos remarques et critiques éventuelles lors de vos RHR. Les ASCT qui prennent leur RHR à Nantes nous ont fait savoir que leur confort s'est amélioré depuis la livraison de la résidence hôtelière ADAGIO, preuve est que nous avons eu raison de maintenir la pression sur ce dossier. Nos interventions concernant les problèmes d'accueil et de couchage à Strasbourg ont été prises en compte. Désormais, vous prendrez votre RHR à l'hôtel IBIS « les ponts couverts » (Petite France).

Parking

Le parking ASCT à Angers n'est toujours pas sécurisé.

A Nantes, mise à part l'activation de la puce du Pass Carmillon de tous les ASCT, permettant l'accès au parking sud Malakoff (déjà saturé), la direction n'est pas force de proposition sur ce sujet malgré vos nombreuses doléances justifiées. Cette situation n'est pas acceptable.

Le 24 mars, en votant CGT aux CE et aux DP, vous donnerez mandat aux élus qui désigneront vos représentants au CHSCT pour défendre vos droits et vos conditions de travail... pensez y ! ■

VOS CANDIDATS DP

TITULAIRES EXÉCUTION



Florian Grimberger
(VFE Nantes)



Nicolas Limon
(TER Nantes)



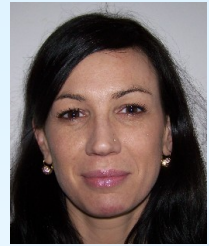
Sophie Noury
(ADM Nantes)



Laurent Denis
(VFE Nantes)



Daniel Durand
(TER Le Mans)



Maud Baron
(TER Nantes)

SUPLÉANTS EXÉCUTION



Cyrille Delanoue
(VFE Nantes)



Pascal Meignan
(VFE Nantes)



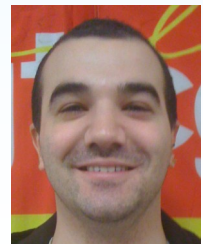
Christophe Bourquin
(VFE Nantes)



Caroline Luneau
(TER Nantes)



Sandrine Drapeau
(TER La Roche)



Richard Deniaud
(TER Nantes)

TITULAIRES MAÎTRISE



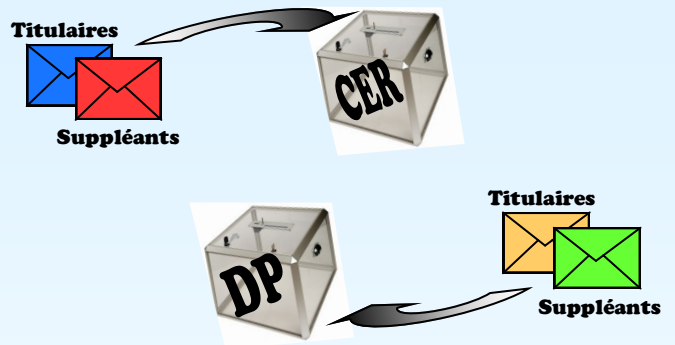
Christian Coupard
(VFE Le Mans)



Pascal Dmuchowski
(VFE Angers)



François Pervier
(VFE Nantes)



SUPLÉANTS MAÎTRISE



Fabienne Cailleau
(VFE Nantes)



Didier Le Gall
(VFE Nantes)



J. Legeut
(TER Nantes)

**Votez
et faites voter CGT,
le 24 mars 2011**